

---

M.E.S., Numéro 123, Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

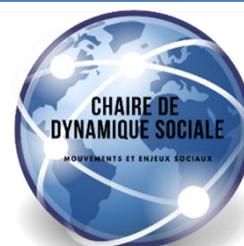
Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 juin 2022

---



## *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*

### *Mouvements et Enjeux Sociaux*

*Kinshasa, juillet - septembre 2022*



## STRATEGIES ET PERSPECTIVES DE L'EMERGENCE ECONOMIQUE DE LA R.D. CONGO

par

**KAWAYA SEFU PAPA, Éric NGOMA KIKASA,  
Ghislain OSUTU NSER, Ansh APO IPAN,**  
*Chefs de Travaux*

**Miguel KIAMS NEHEME**

*Assistant*

*(Tous) Faculté des Sciences Sociales, Université de Kinshasa*

---

### Résumé

Dans cette étude, nous analysons les perspectives de l'émergence économique de la RDC à l'ère de la mondialisation, pendant que l'état de celle-ci pose de problèmes de son être et de sa signification. Ce qui nous mène dans une réflexion qui se veut une attraction à l'invention d'un Etat pour la RDC, condition essentielle pour qu'elle prétende réussir sa vision de l'émergence dont parlent ses dirigeants. En tant qu'analystes politologues avérés, ne pouvons-nous permettre indéfiniment de laisser vivre l'amateurisme et le laxisme dans la vision de la conception de l'Etat.

### Abstract

In this study, we analyze the perspectives of the economic emergence of the DRC in the era of globalization, while the state of the latter poses problems of its being and its meaning. This leads us into a reflection that aims to be an attraction to the invention of a State for the DRC, an essential condition for it to claim to succeed in its vision of emergence of which its leaders speak. As proven political analysts, can we not allow amateurism and laxity to live indefinitely in the vision of the conception of the State.

**Mots-clés :** *Stratégie, émergence économique, RDC*

### INTRODUCTION

L'Émergence est un concept en vogue dans l'analyse de l'économie de développement actuelle, elle fait rêver plus d'un Etat. Considérée comme le passage obligé vers le développement, l'émergence est devenue plus qu'une obsession, une véritable colline censée être franchie par tous les Etats dans les relations internationales. Les nouveaux pays industrialisés des années 1980-90, communément appelés « Dragons d'Asie » (Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hong Kong), aujourd'hui pays développés, sont des illustrations parfaites de ce passage obligé.

Dans le même ordre d'idées, la République Démocratique du Congo (RDC), scandale géologique avec plus de 1101 minerais découverts à ce jour ; regorgeant la deuxième forêt, la plus importante dans la lutte contre le changement climatique dans le monde ; la première réserve mondiale du coltan avec plus de 80 % ; une population jeune, un pays inéluctablement à potentiel économique énorme pouvant l'aider à voir la montagne de l'émergence.

Eu égard à ce qui précède, nos propos au centre de cette étude se posent en ces termes : La République Démocratique du Congo répond-t-elle aux critères de l'émergence ? Quelle est la place actuelle de la RDC, comparée aux pays émergents ? Quels sont les éléments constitutifs de la clé de son émergence ?

En ce qui concerne ce propos interrogatif, pour nous, la RDC peut ou ne pas en même temps, répondre aux critères de l'émergence.

En effet, plusieurs critères sont quotidiennement admis dans l'explication de l'opération « émergence » : croissance économique soutenue et longue, résilience et discipline du cadre macroéconomique, taille de la population pour la consommation et la production à grande échelle, diversification de la production, ouverture économique, attrait des investissements directs étrangers, et d'autres plus récents comme la détention d'un certain nombre de technologies de pointe, etc. Ces critères que l'on peut qualifier de « généraux » ne permettent ou pas assez de dégager de tendances spécifiques liées à chaque pays. Le Brésil et l'Afrique du Sud sont émergents mais ne sont pas, de puissances technologiques au même titre que la Chine ou la Russie. En insérant ce critère, le géant du Mercosur et de l'Afrique seront exclus.

Après observation et analyse de l'émergence des pays aujourd'hui considérés comme pays émergents, notamment les dragons et tigres asiatiques et le groupe des BRICS, il ressort que ces pays sont ceux qui ont su se constituer en pôles d'attraction des investissements, diversifier et accélérer durablement et harmonieusement leur croissance économique, et se sont ainsi intégrés avec succès dans l'économie mondiale. Cela a été possible parce que ces pays ont mis en place un cadre institutionnel incitatif pour les investissements, présenté une stabilité politique et macroéconomique, et mis sur pied une transformation structurelle de l'économie.

Cet article comporte quatre points. Le premier dévoile le socle de l'émergence possible de la RDC, le deuxième présente la démarche méthodologique suivie, le troisième expose les stratégies de l'émergence et le quatrième, enfin, trace les pistes de solution à l'horizon 2030.

## I. SOUBASSEMENT DE L'EMERGENCE DE LA RDC

De ce qui précède, il nous revient de focaliser notre réflexion sur la préoccupation suivante : quels sont les critères d'analyse, où la RDC excelle le mieux, sur lesquels elle peut calculer et entrevoir, de manière pertinente son émergence à l'horizon 2030 ? Dans l'analyse de performances économiques, chaque pays a une rubrique où il excelle le plus, tantôt la croissance, tantôt l'Investissement Direct Etranger (IDE), ou encore la maîtrise du cadre macroéconomique. La RDC, depuis 2012, a connu une forte croissance économique, avoisinant les deux chiffres. Cette prouesse lui permettrait de rêver à une émergence à l'horizon 2030. Dégager un critère ou des critères propres liés à la performance d'un Etat, permet de trouver son avantage compétitif à court, moyen et long termes.

Bref, nous estimons que la RDC peut répondre aux critères de l'émergence à travers ses ressources naturelles stratégiques en améliorant le climat des affaires et en se basant sur l'industrialisation. Elle ne répond pas aux critères de l'émergence, parce qu'elle ne produit pas, son économie est extravertie, c'est-à-dire dépend de l'extérieur.

Pour répondre à la première question subsidiaire, selon le dernier rapport du PNUD, la RDC est classée dans la catégorie des pays très pauvres et occupant l'avant dernière place en Afrique. Cependant, il est incontestablement démontré que ce pays dispose d'un grand potentiel économique à développer. Ce qui peut être considéré comme le graal de Jésus, introuvable jusqu'à ce jour, nous pouvons être retrouvé, selon nous, dans les minerais stratégiques où la RDC détient le monopole sans faille : le coltan, par exemple. Ce précieux minerai peut hisser ce pays sur la voie de l'émergence. En effet, détenant plus de 80 % de réserve mondiale, ce minerai est la matière première de fabrication de moteurs des voitures électriques, sensées remplacer les voitures à moteur diesel. Bien plus, ce minerai est également pris dans la fabrication des composants électroniques. Ce secteur monopolise plus de 80 % du marché mondial du coltan.

En ce qui concerne la seconde question subsidiaire, à titre illustratif, un pays émergent est celui qui est en cours de développement rapide. Par ailleurs, la dimension économique de la RDC semblerait suffisamment perçue comme une puissance économique qui s'ignore ensuite parce que, si elle organise son développement sur base de schémas justes, solidement intégrés dans le milieu dont il faut satisfaire les besoins, la RDC deviendra une puissance économique avec laquelle le monde devra compter. En définitive, la RDC constitue plusieurs éléments constitutifs à son émergence à l'horizon 2030, notamment : le commerce extérieur, la bonne gouvernance, l'industrialisation, les transports, ports, investissements etc., la RDC peut certainement devenir un pays émergent à l'horizon futur à condition que l'on renonce à l'incurie sur tous les domaines ou secteurs (politique, économique, démocratique, socioculturel, éducationnel, sanitaire, énergétique, sécuritaire, etc.).

## II. METHODOLOGIE

Sous cet angle, ce travail a été éclairé par les postulats dialectique et systémique. Du point de vue dialectique, la lecture démontre combien la problématique de l'émergence semble donner une lueur d'espoir au développement de la RDC ; Mais la réalité sociologique à travers la volonté n'atteste pas à suffisance l'élan de cette dernière.

Pour nous, en dépit des discours optimistes sur l'émergence tenus par la classe dirigeante de la RDC, on n'est loin d'observer une impulsion conséquente. Les tensions, les contractions et les oppositions qui s'affichent autour de cette ambition d'émergence nous fonde sur ce choix méthodologique.

Quant à la seconde approche d'analyse, le systémisme a établi le cadre d'après lequel la RDC demeure un système à part entière et les différentes structures comme l'émergence économique, joue le rôle de sous-système.

Pour élargir notre horizon de connaissances, nous avons compulsé des ouvrages, des textes officiels, des articles de revues, des journaux et des sites internet ayant trait avec notre thème de recherche.

## III. LES STRATEGIES DE L'EMERGENCE EN RDC

Indiquons de prime abord, que certains pays dont leurs économies présentaient les mêmes caractéristiques que la RDC en 1960, sont répertoriés à l'heure actuelle dans le peloton des pays émergents. Il s'agit des pays gagnants de la période 1960-2003, comme la Corée du Sud, le Botswana, la Malaisie, la Chine et Maurice, qui ont mis en œuvre des stratégies hétérodoxes pour réaliser des performances, mêlant attraction des investissements étrangers, promotion active des exportations (y compris par la manipulation du taux de change et le maintien de plusieurs marchés de change au niveau interne, protection (par le biais de tarifs et d'éléments non tarifaires) et subvention des industries locales, encouragement des PME ou des grandes entreprises, etc. Et, il est difficile de trouver, parmi la palette d'instruments, une recette simple permettant de trouver des clés de succès universelles. Pour la RDC, quelques stratégies sont développées dans les lignes qui suivent.

### 3.1. Améliorer le secteur de l'éducation

L'analyse de l'ensemble des indicateurs du secteur de l'éducation montre une amélioration au cours des dix dernières années, en lien avec un financement appréciable du secteur par l'Etat, les ménages et les Partenaires Techniques et Financiers. En comparaison avec l'Afrique Subsaharienne, le pays semble bien doté en infrastructures éducatives. Cependant, la mauvaise qualité de ces infrastructures impacte sur leur performance et place la RDC loin des résultats qu'il aurait dû atteindre.

Toutefois, la capacité d'accueil au niveau de l'enseignement primaire s'est améliorée de 7 points entre 2006 et 2007 avec un Taux Brut de Scolarisation de près de 91% en 2007. Le taux net de fréquentation, a atteint 51,7% en 2000 et 75,0% en 2010, soit une progression de 23,3 points en dix ans.

### **3.2. Lutter contre la pauvreté**

La République démocratique du Congo doit comprendre qu'elle ne doit rien attendre d'une population traumatisée et paupérisée par des guerres, des tueries et des injustices sociales. À l'instar du Brésil qui, sur la scène internationale, occupe une place stratégique grâce à son économie florissante, lui offrant l'image d'une puissance émergente de l'hémisphère sud, la RDC doit miser son premier combat contre la faim. Ce combat doit garantir le droit fondamental de chaque congolais à l'alimentation, promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et limiter la pauvreté extrême. Le secteur de l'agriculture est à mettre en œuvre. La RDC doit mettre l'accent sur une agriculture intensive et mécanisée, en favorisant la promotion des petits agriculteurs pour prendre chaque contrée de ce vaste territoire national, autosuffisante sur le plan alimentaire. Cela permettra à chaque famille de vaincre le fléau de la faim, une façon de favoriser l'agriculture familiale.

### **3.3. Établir la bonne gouvernance**

Des progrès notables, la RDC se situe, cependant, parmi les 10 pays du bas de l'échelle pour les divers indicateurs compte tenu de sa situation de pays post-conflit. Les réformes en cours sur la réforme de l'Administration, la promotion du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires, le code de passation des marchés, etc., concourent à pallier cette situation afin de faire du pays, une place saine capable d'attirer les investissements étrangers. Ces investissements auront un potentiel sur l'emploi et donc sur la réduction de la pauvreté. Il faut rappeler que la mauvaise gouvernance, même sous une forme déguisée ou larvée, a des effets de long terme sur la pauvreté. Fort de ce constat, le gouvernement doit donc résolument s'engager dans la lutte contre la corruption et dans la promotion de la bonne gouvernance.

### **3.4. Instaurer un Leadership Différent et Responsable**

Un *modus operandi* est à noter quant à l'instauration de ce leadership :

- objectiviter dans les nominations et promotions des cadres appelés à diriger les grandes structures de l'État et les entreprises du portefeuille. Cette objectivité trouve son soubassement dans l'éthique, la moralité et les compétences techniques ;
- adhérer à l'idéal du changement par une nouvelle culture de gestion des biens publics. Il est inacceptable de voir la RDC s'enliser dans une crise endémique de gouvernance et de leadership aux conséquences dramatiques. Ce pays n'est pas un modèle de « bonne gouvernance » ; on peut même parler de « mauvaise », voire « d'absence de gouvernance » débouchant sur la déliquescence de l'État.
- Renforcer le fonctionnement harmonieux des institutions publiques en vue de le rendre plus apte à répondre aux attentes des populations pour l'amélioration des conditions de vie et l'instauration d'une économie au service du citoyen. Dans ce même ordre d'idées, indiquons que les conditions de vie de tout homme sont liées à son accès aux services sociaux et existentiels que sont essentiellement : la nourriture l'eau et l'électricité, l'éducation, les soins de santé, le logement, la justice sociale et distributive, les loisirs.
- Promouvoir le statut de la femme et de l'éducation de la jeunesse est un des éléments indispensables. Favoriser l'éducation de la jeunesse permettra de répondre aux défis du développement durable, intégral et intégré, laquelle exige une mobilisation et une implication. Il faut de ce fait une bonne politique de

création d'emplois pour les jeunes qui sortent nombreux des universités, instituts supérieurs et écoles professionnelles.

### **3.5. Instaurer la Paix Et La Sécurité**

Dans la praxis des relations internationales, ce sont les intérêts et non les sentiments qui priment. Une singularité aux intérêts nationaux devrait être de mise avant les intérêts régionaux ou internationaux. Nonobstant, il faut une synergie entre les trois ! Nous estimons à cet effet, qu'un pays comme la RDC, devrait rediriger ses besoins de défense vers la protection de ses ressources naturelles. C'est le cas actuellement pour l'Angola, qui ne cesse de croître de manière fulgurante ses dépenses militaires depuis 2010 en vue de développer la sécurité pour protéger les ressources naturelles, la sécurisation de ses zones pétrolifères et minières. Dans cette lancée, la constitution et l'emploi d'une armée républicaine, suppose la recomposition du paysage géostratégique de la RDC ; car il s'agit d'une praxéologie, c'est-à-dire un système de pensée pour l'action. Son approche est fonctionnelle parce qu'il s'agit de faire et non de décrire.

## **IV. Pistes de solution pour l'émergence de La RDC à l'horizon 2030**

### **4.1. S'attaquer aux défis d'infrastructure**

Les infrastructures constituent plusieurs défis sur les plans notamment : énergétique, sportif, télé-communicationnel. La RDC regorge de potentialités et ressources énergétiques prouvées, abondantes et variées : biomasse, force hydraulique, hydrocarbures liquides et gazeux, (dont le gaz méthane du Lac Kivu), charbon minéral, schistes bitumineux, potentiels solaire et éolien, marémotrice, eaux thermales, bioénergies, minerais d'uranium, etc. Mais ces dotations naturelles ne sont pas toutes suffisamment inventoriées ni quantifiées.

Le développement des transports a beaucoup contribué à l'amélioration des échanges entre divers pays du monde, le commerce entre l'Europe et les Etats-Unis a été rendu possible d'abord par la voie maritime ensuite par la voie aérienne. Il en est de même entre l'Europe et le Japon d'une part, l'Afrique et l'Europe de l'autre.

L'établissement d'une typologie des activités de télécommunications en RDC a permis d'identifier une gamme assez étendue d'activités. Cette variété d'activités apparaissait déjà comme un bon indicateur de la relative importance économique de ce secteur. Et, il considère d'ailleurs que les opérateurs de téléphonie, par exemple, font partie des grandes entreprises nationales en termes de chiffre d'affaires et de nombre d'employés.

### **4.2. Relance de la production**

La RDC doit se relancer sur la production agricole, la production minière, la production industrielle. En effet, les exportations agricoles permettent de financer l'importation des biens d'équipement et de faciliter l'accumulation du capital dans les autres secteurs, tout en améliorant la balance des paiements, en fournissant les devises nécessaires à l'importation des machines et matières premières dont l'industrie a besoin. Aussi, va-t-il plus loin pour affirmer que l'agriculture permet également d'économiser des devises dont l'Etat a besoin réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

L'agriculture constitue le moteur du développement pour la RDC. Dès lors que l'Etat produit qualitativement et quantitativement, une partie sera consommée sur place et l'excédent sera vendu à l'extérieur, ce qui peut apporter des devises qui permettraient au pays de se procurer des équipements nécessaires. La RDC ne peut pas seulement se contenter de l'agriculture, car les produits récoltés demandent d'être évacués de lieu de production vers le centre de consommation, ce qui nécessite la construction des infrastructures dans tout le pays, principalement routières.

Le développement du secteur minier congolais est encore loin de ses potentialités. Jusqu'à présent, il n'a contribué que marginalement à la croissance. Pour faire face à cet état des choses, la RDC n'envisage pas encore de réformes dans ce secteur. Néanmoins, elle dispose d'une vision pour la période 2010-2022 qui consiste en une projection des activités à réaliser à court, moyen et long terme. Cette feuille de route a pour finalité, le développement du secteur minier dans le souci d'atteindre les meilleurs résultats socioéconomiques.

L'industrie est le moteur de la croissance économique et du bien-être matériel de la population, c'est le moteur du développement à travers la transformation des matières premières dont dispose la nation. Il est éroné de concevoir le développement économique sans industrialisation, et ce n'est pas par hasard que les pays développés sont pour la plupart des pays industrialisés. Si la RDC est sous développée, c'est parce qu'elle ne possède pas d'industries.

### **4.3. Attirer les investissements**

La RDC n'a jamais véritablement constitué une destination de choix des investissements directs étrangers en dépit des ressources naturelles. Selon une étude menée en 2006 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il a été révélé le désintérêt grandissant du Congo pour les investisseurs. L'instabilité politique et économique mais aussi des conditions sécuritaires inadéquates sont à la base de cette situation.

La guerre ne cesse de sévir le pays. Et à juste titre, Tshuinza Mbiye et Kabuya Kalala ont raison d'affirmer que « là où il y a la guerre, il n'y a que très peu de perspectives d'investissements nouveaux, et par ricochet, le développement économique et social, car les ressources publiques tendent à être allouées à l'acquisition de plus de canons que des beurres ». De même, les capitaux privés ne se bousculent pas à la portion d'un pays en conflits armés persistant et donc susceptible de présenter des risques élevés pour des investisseurs éventuels.

#### **4.3.1. Améliorer le climat des affaires et promouvoir le secteur privé**

##### **4.3.1.1. Améliorer le climat des affaires**

La vision du gouvernement est de rendre l'environnement des affaires attractif afin d'attirer les investisseurs privés et par ricochet de soutenir la croissance économique et la promotion de l'emploi<sup>1</sup>. Le processus d'amélioration du climat des affaires implique des réformes et suppose des objectifs stratégiques et actions prioritaires à mener orientées autour de quatre axes stratégiques suivants :

- harmoniser le cadre légal par l'élimination des tracasseries administratives et la simplification et l'informatisation des procédures ;
- promouvoir le commerce par l'implantation d'un guichet unique intégral, la mise en cohérence de la législation avec les traités ou accords internationaux souscrits par le pays et la simplification et l'harmonisation des procédures du commerce transfrontalier avec celles des ensembles sous régionaux et des standards internationaux ;
- mettre en œuvre des réformes fiscales et parafiscales par la réduction de la pression fiscale, la simplification et la transparence de la fiscalité et de la parafiscalité ; etc.

---

<sup>1</sup> M. MWANGU FAMBA, *La problématique du climat des affaires pour la ville de Tshikapa*, Conférence débat tenue à Tshikapa le 18 décembre 2018.

#### 4.3.1.2. Promouvoir le secteur privé

L'objectif majeur du gouvernement est d'amener le secteur privé à devenir le moteur de la croissance économique du pays. La stratégie est basée d'un côté sur l'amélioration du climat des affaires (notamment en simplifiant et facilitant les démarches administratives pour réduire coûts et délais, et en assurant la sécurité juridique), et de l'autre côté, sur l'amélioration de l'intermédiation financière, y compris le développement de la micro finance (sur les lignes de la Stratégie nationale de la micro finance, finalisée et adoptée), et la réforme des entreprises publiques par le désengagement progressif de l'Etat et le renforcement des partenariats public-privé.

#### 4.3.2. Réorientation du commerce extérieur

Plus concrètement, des actions en matière de renforcement et de diversification des exportations vont porter sur :

- la promotion de la transformation de certains produits (coton, fruits, etc.);
- la consolidation des partenariats commerciaux traditionnels;
- la recherche de nouveaux débouchés à l'exportation pour des filières nouvelles porteuses d'espoir pour les producteurs (café, thé, ananas, cacao, manioc, etc.);
- la conquête de nouveaux marchés et la promotion d'un véritable "label RDC" qui fasse référence ;
- le renforcement de l'exportation des produits dits ethniques, précisément en direction de la diaspora. Un intérêt particulier sera porté au développement des nouvelles formes modernes de commerce telles que : le commerce des services, le commerce équitable, le commerce des produits bio, le commerce des produits issus de l'agriculture raisonnée.

### CONCLUSION

L'émergence de la R.D. Congo peut se réaliser s'il y a une bonne gouvernance, une vision politique commune en lien avec l'intérêt général du bien-être de la population tout d'abord et si les gouvernants utilisent leurs connaissances et ceux de la jeunesse au profit du pays en mettant des stratégies capables de combattre les faiblesses qui emboitent nos pas au lieu de continuer de s'accaparer des richesses du pays.

Alors, les autorités politiques qui continuent à rabâcher les oreilles du peuple au sujet de l'émergence, qu'ils prétendent être à la portée du pays à l'horizon 2030. Il nous revient dans ce cas, de nous poser la question de savoir si ceux-ci sont dans une erreur d'analyse, de vision ou plutôt plongés dans une simple approche de propagande<sup>2</sup> ?

En attendant, nous avons résolu de revenir sur cette thématique, avec un argumentaire chiffré, pour tordre le coup à cette idée, qui de notre point de vue, risque de désorienter le peuple Congolais. Car, à l'horizon 2030, l'émergence de la RDC ne sera pas au rendez-vous. Le peuple pourrait de ce fait, basculer dans le doute, le désespoir et le scepticisme, quant à son avenir et à celui du pays.

Une période de transition est à envisager avec un PIB actuel de 500\$ par habitant par an, pour passer à un statut de pays sous-pauvre (parce que le Congolais vit avec 1,40\$ par jour) à celui de pays émergent dont le PIB par habitant varie entre 7.000 et 20.000\$ par an (l'habitant d'un pays émergent vit avec un revenu qui varie entre 20\$ et 55\$ par jour).

---

<sup>2</sup> A. MUZITU, *Op.cit.*, 86